



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION n° : 2022/91

**Réunion du 13 décembre 2022 à 19h00
sous la Présidence de M. Yann DUGARD**

Date de convocation : 06/12/2022

Date d'affichage : 06/12/2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 19

Votants : 27

Présents : Mme Martine BAUDART, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, Mme Geneviève COSSON, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, Mme Annie FESTUOT, M. Benoît LAIES, Mme Nadège GUEILLIOT LAMPSON, M. Christophe LEBON, Mme Marina LESCOUET, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, Mme Françoise PAYEN et Mme Magali ROGER.

Excusés avec pouvoir de vote : Mme Marie-Claude BERGERY a donné pouvoir à M. Benoît LAIES, M. Pascal COLSON a donné pouvoir à Mme Valentine DION, Mme Barbara CORNEVIN-CORDONNIER a donné pouvoir de vote à Mme Marina LESCOUET, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT a donné pouvoir de vote à M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Agnès HAUDECOEUR donne pouvoir à Mme Geneviève COSSON, M. Laurent MOREAU donne pouvoir à M. Yann DUGARD, M. Frédéric MULLER donne pouvoir à Mme Martine BAUDART et M. Hubert RENOLLET donne pouvoir à Mme Annie FESTUOT

Secrétaire de séance : Mme Marina LESCOUET

OBJET : AUTORISATION DE DEPOT DE DEMANDES DE SUBVENTION POUR LA MISE AUX NORMES ET SECURISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Considérant que la commission « affaires sportives » du 15 novembre 2022 a émis un avis favorable pour les projets suivants :

- **Gymnase Jean-Noël Caquot**
 - o Grande salle - changement des 4 portes de secours GS ;
 - o Grande Salle - Renforcement de la charpente ;
 - o Grande salle et partie commune Relamping et système d'éclairage automatique (Vestiaires+ WC+ couloirs) ;
- **Terrain de rugby**
 - o Installation d'un récupérateur d'eau – arrosage du terrain ;
- **Stade municipal**
 - o Changement des 4 buts rabattables et les 2 buts à 11 ;
 - o Changement des portes sous la tribune (local arbitre 1 et matériel) ;
 - o Installation d'un récupérateur d'eau - arrosage du terrain ;
- **Court de Tennis – Bulle**
 - o Changement du système d'éclairage ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE, à l'unanimité, :

**Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :
Et de sa publication ou notification le :**

-D'APPROUVER le plan de financement ci-après,

Dépenses		Recettes			
Postes de dépenses	Montant (HT)	Financier	Dispositif	Part	Montant
J-N Caquot - grande salle - renforcement de la charpente	16 200,00 €	Etat	DSIL	40%	58 594,72 €
J-N Caquot - grande salle - changement des 4 portes de secours	42 740,00 €				
J-N Caquot - Grande salle - relamping	3 753,08 €	Région Grand Est		20%	29 297,36 €
J-N Caquot - partie commune - relamping	16 252,70 €				
Terrain de rugby - récupérateur d'eau - arrosage terrain	23 223,00 €				
Stade municipal - changement des 4 buts rabattables à 7 et 2 buts à 11	14 227,00 €				
Stade municipal - sous la tribune - changement des portes	3 999,00 €				
Stade municipal - récupérateur d'eau - arrosage terrain	19 262,00 €				
Court de tennis couvert - changement de l'éclairage	6 830,02 €				
TOTAL HT	146 486,80 €	TOTAL subventions		60,00%	87 892,08 €
		Reste à charge sur le HT		40,00%	58 594,72 €
TVA (base 20%)	29 297,36 €	FCTVA			28 835,63 €
		Reste à charge après application du FCTVA			461,73 €
TOTAL TTC	175 784,16 €	TOTAL TTC	100,00%	175 784,16 €	

- D'AUTORISER le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat, notamment pour la DETR/DSIL 2023, auprès de la Région Grand Est et de tout autre financeur potentiel
- D'AUTORISER le Maire à signer tous les actes à intervenir.

Fait en mairie le

Le Maire,
Yann DUGARD

